

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
23 juin 2008
Français
Original : anglais

**Communiqué officiel publié à l'issue de la 5918^e séance
(privée) du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos au Siège, à New York, le lundi 23 juin 2008,
à 10 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal :

« Le 23 juin 2008, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 5918^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents à la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ont entendu un exposé présenté, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, par M. Wolfgang Weisbrod-Weber, Directeur par intérim de la Division Asie et Moyen-Orient (Département des opérations de maintien de la paix). »

